



**Statut de l'étudiant sportif de haut niveau**  
**Contrat de Scolarité 2016-2017**  
(Conformément au Statut de l'étudiant sportif de haut niveau)

**L'étudiant**

**NOM et Prénom :**

**Date de naissance :** (jj/mm/aaaa)

**Adresse :**

**Code postal et Ville :**

**Discipline sportive pratiquée :**

**Spécialité :**

**Club sportif ou structure d'entraînement :**

**Email :**

**Téléphone(s) :**

**La composante**

**Composante d'appartenance (U.F.R) :** Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

**Année universitaire d'inscription :** LICENCE 3 **Spécialité :** EM

**Date d'attribution du statut (commission Sport de Haut Niveau) :**

**Objectifs du contrat**

- Accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires.
- Mettre en œuvre et développer la coopération entre les contractants en rendant compatibles la formation universitaire, la formation et la pratique sportive.
- Aménager la formation universitaire et permettre au sportif de haut niveau de suivre les enseignements indispensables à la poursuite d'un cursus universitaire cohérent dans le cadre d'une future insertion professionnelle ; il doit être compatible avec un entraînement sportif de qualité au regard des exigences de résultats et ménager des temps de récupération et d'intégration sociale indispensables à l'épanouissement personnel.

**Modalités du contrat**

**ENGAGEMENTS DES PARTIES**

L'Université s'engage à :

- prendre en considération le caractère de sportif de haut niveau pouvant, au regard de la réglementation en vigueur, bénéficier d'aménagements spécifiques d'études.

L'étudiant Sportif de Haut Niveau s'engage à :

- fournir le travail nécessaire à ma réussite universitaire,
- communiquer l'ensemble de mes résultats sportifs de l'année,
- représenter l'UM1 lors des rencontres interuniversitaires et à participer aux entraînements ponctuels (sports collectifs),
- informer immédiatement son service de scolarité de tout changement de situation.



## LICENCE 3 EM – SEMESTRE 6



### Modalités du contrat

Tout aménagement devra être justifié et détaillé en annexe au présent contrat

L'étudiant doit impérativement se présenter à chaque enseignant afin de l'informer de son statut en début de semestre

NOM :  
Prénom :  
Tél :

UE	ENSEIGNEMENT	MODE de CONTROLE (1 SEUL CHOIX)	
		Continu CC	Terminal CT
code	Intitulés		
<b>61 B</b>	Apprentissage, motivation et performance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>63 A*</b>	Maîtrise de la spécialité sportive * <b>Citer la spécialité :</b>	<u>Evaluation uniquement en CC</u>	
<b>64.2 D</b>	Bilan de Stage/Portefeuille d'expériences et de compétences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>65.2 B*</b>	Méthodologie des épreuves orales des concours de l'enseignement et du sport <b>OU</b> Formation Complémentaire diplômante * <b>Citer la FCD :</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<u>Evaluation uniquement en CC</u>	
<b>65.2 C</b>	Anglais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>PARCOURS : Enseignement Sport et Education Physique</b>			
<b>66.2 B</b>	Méthodologie des épreuves écrites des concours de l'enseignement et du sport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Pratique et didactique des APSA en EPS</b>			
<b>67.2 A*</b>	APSA Complémentaires * <b>Citer l'APSA :</b>	<u>Evaluation uniquement en CC</u>	
<b>67.2 B*</b>	APSA Complémentaires * <b>Citer l'APSA :</b>	<u>Evaluation uniquement en CC</u>	

\* voir *IMPERATIVEMENT* avec les enseignants pour l'évaluation

⇒ **Sans réponse de votre part avant la date limite fixée au 24 FEVRIER 2017, vous serez considéré(e) comme participant(e) au contrôle continu. Aucune note de C.T. ne sera donc prise en considération.**



### **ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS :**

(joindre l'emploi du temps sportif certifié par le club ou la structure d'entraînement et l'emploi du temps universitaire aménagé) :

*Sauf dispositions plus favorables adoptées par la composante, l'emploi du temps est arrêté en prenant en compte les contraintes liées aux entraînements et aux déplacements impératifs*

### **MODALITES DE PARTICIPATION OBLIGATOIRE AUX RENCONTRES INTER-UNIVERSITAIRES ET AUX ENTRAÎNEMENTS PONCTUELS POUR LES SPORTS COLLECTIFS :**

Les étudiants devront répondre à la convocation transmise par les enseignants responsables.

**Dans le cas d'un non-respect du présent contrat par le Sportif de Haut Niveau, l'UM1 se réserve la possibilité :**

- de mettre un terme aux aménagements proposés,
- d'annuler la reconnaissance de statut et le cas échéant son renouvellement.

**Le contrat est conclu :**

- soit pour l'année universitaire, si attribution du statut de sportif haut niveau lors de la commission du 22 septembre ou du 20 octobre 2016
- soit pour le second semestre uniquement, si attribution du statut de sportif de haut niveau lors de la commission de décembre

**et peut être dénoncé sur accord des parties**

**Fait à Montpellier, en deux exemplaires, le**

**L'intéressé**

*(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)*

**Le responsable  
pédagogique**

**Le Directeur de la Composante**